

Toile de l'urbanisme favorable à la santé

Ambitions du PADD

Pour une métropole attractive et dynamique

Pour une métropole vertueuse et solidaire

Pour une métropole au cadre de vie sain et résilient

Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

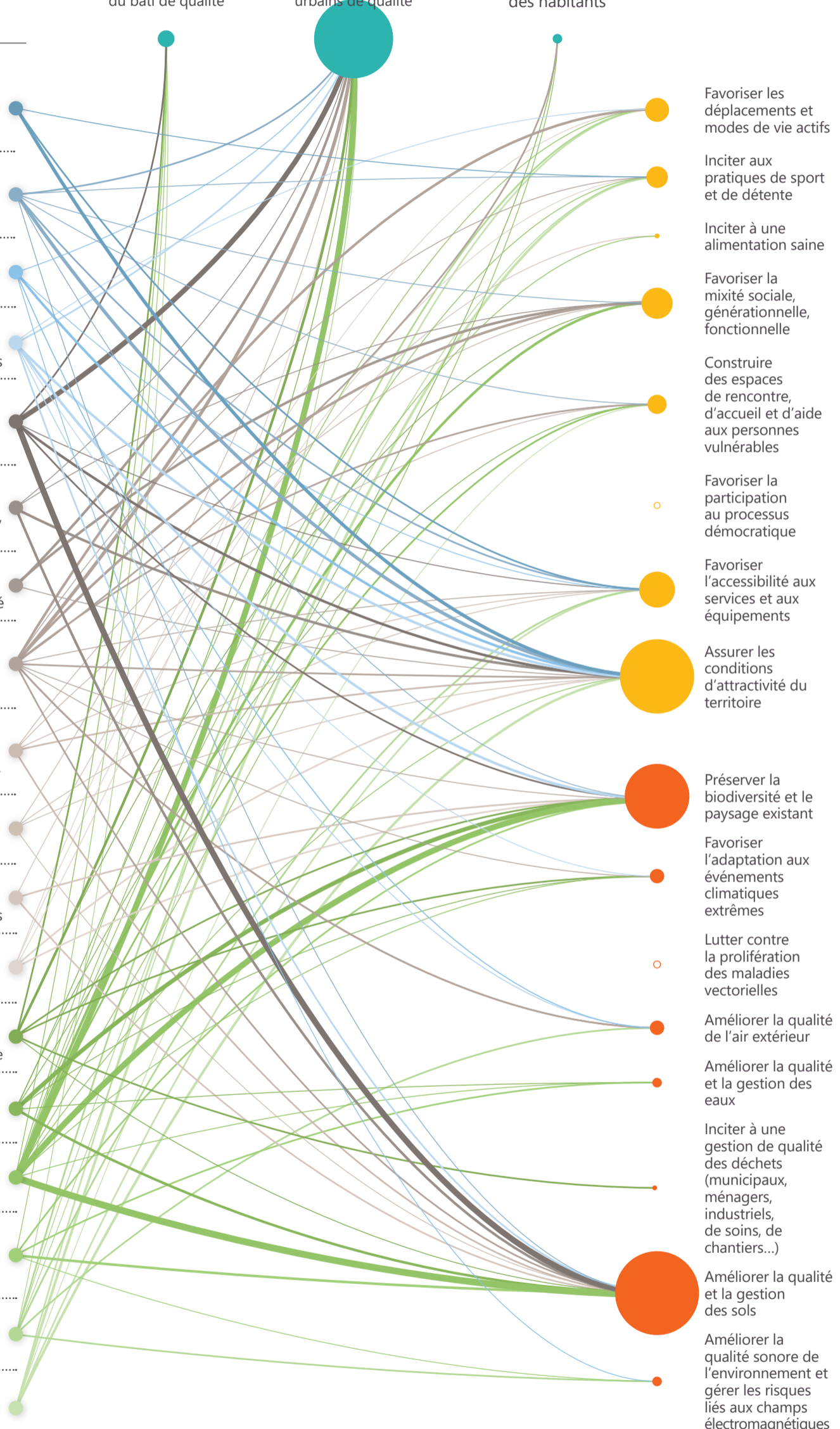
Cadre de vie, construction et aménagement

Construire ou réhabiliter du bâti de qualité

Aménager des espaces urbains de qualité

Assurer la sécurité des habitants

- Ambition n°1** 4,3
Asseoir le positionnement de Grand Besançon Métropole dans son grand territoire
- Ambition n°2** 4,2
Mettre en place les conditions d'un développement économique attractif, prospère et résilient
- Ambition n°3** 3,3
Améliorer l'accessibilité du territoire et sa desserte numérique
- Ambition n°4** 4,0
Valoriser la richesse des paysages et du patrimoine emblématiques
- Ambition n°5** 3,9
S'inscrire dans une trajectoire de sobriété foncière et limiter l'étalement urbain
- Ambition n°6** 4,0
Organiser le développement du territoire autour du bassin urbain, de la ville structurante et de la qualité du réseau de mobilité
- Ambition n°7** 5,0
Proposer une offre d'habitat dense équilibrée, diversifiée et de qualité
- Ambition n°8** 3,3
Permettre toutes les mobilités et rééquilibrer les modes de déplacements
- Ambition n°9** 3,0
Mettre en œuvre une stratégie de développement économique et de requalification des zones d'activités en accord avec le SCoT
- Ambition n°10** 4,0
Développer une stratégie en matière de services et commerces
- Ambition n°11** 1,7
Conforter et développer les activités en milieux agricoles et naturels
- Ambition n°12** 2,7
Respecter et valoriser les identités locales
- Ambition n°13** 2,8
Poursuivre la transition énergétique, écologique et sociétale du territoire
- Ambition n°14** 3,8
Préserver les ressources naturelles
- Ambition n°15** 3,2
Intégrer la nature et améliorer la qualité des aménagements
- Ambition n°16** 3,8
Réduire les nuisances et l'exposition aux risques des personnes, des biens et de l'environnement
- Ambition n°17** 2,6
Optimiser les infrastructures, réseaux et équipements existants
- Ambition n°18** 3,0
Développer l'écotourisme



Modes de vie, structures sociales et économiques

Milieus et ressources

- Favoriser les déplacements et modes de vie actifs
- Inciter aux pratiques de sport et de détente
- Inciter à une alimentation saine
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
- Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
- Favoriser la participation au processus démocratique
- Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
- Assurer les conditions d'attractivité du territoire
- Préserver la biodiversité et le paysage existant
- Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
- Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
- Améliorer la qualité de l'air extérieur
- Améliorer la qualité et la gestion des eaux
- Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers...)
- Améliorer la qualité et la gestion des sols
- Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

La prise en compte des objectifs de l'UFS dans le PADD

